



INFORMATIONS, RÈGLES ET CODE DE VIE DES CAMPS DE JOUR 2026

	LE NATURE	L'ÉNERGIQUE	LE CRÉATIF
Heures d'opération du camp	9h à 16h		
Heures du service de garde	AM: 7h30 à 9h PM: 16h à 17h30 Si l'enfant n'a pas de service de garde, il peut arriver au plus tôt à 8h45 et quitter au plus tard à 16h15. Donc un « jeu » de 15 minutes est accepté.		
Lieu d'arrivée et départ	Domaine naturel du lac Gale, bâtiment du camp de jour	Devant le hall de l'aréna, sur la rue Pierre-Bellefleur	Centre communautaire de Bromont (117-1, boulevard de Bromont)
	Le parent devra signer un document à son arrivée et à son départ. L'enfant sera accueilli par un membre de l'équipe du camp de jour dès son arrivée. L'enfant sera raccompagné vers son parent ou tuteur lors de son départ. Si une autre personne vient chercher l'enfant, il faudra au préalable une permission écrite de la part du parent ou tuteur (texto ou courriel) avisant que l'enfant quittera avec une tierce personne, en indiquant son nom, prénom et numéro de téléphone. Sinon, le camp de jour ne sera pas autorisé à laisser quitter votre enfant, peu importe la raison ou le lien de parenté qui unit votre enfant à cette personne.		
Enfants qui viennent seuls au camp (à pied, vélo, autres)	Non applicable	Pour les <u>enfants qui viendront seuls au camp</u> : les parents devront remplir un document d'autorisation à cet effet. Ce document vous sera envoyé par la coordonnatrice du camp.	

<p>Retard le matin et arrivée plus tôt</p>	<p>Si vous arrivez après 9h, veuillez contacter la coordonnatrice à votre arrivée, pour assurer l'accueil de votre enfant.</p> <p>Si votre enfant arrive avant 8h45 et n'est pas inscrit au service de garde, des frais de service de garde ponctuels de 9 \$ sont exigés. Le paiement pour l'usage du service de garde ponctuel sera perçu sur votre carte de crédit inscrite à votre dossier de notre logiciel d'inscriptions en ligne dans les jours ou semaines suivant l'utilisation du service. Un reçu de paiement vous sera envoyé par courriel.</p> <p>Aucun paiement ne doit être fait en argent directement à la coordonnatrice du camp.</p>
<p>Retard le matin lors de journée de sortie</p>	<p>Assurez-vous que votre enfant arrive à l'heure indiquée lors des journées de sorties, sans quoi il manquera la sortie et sera retourné à la maison puisque tout le personnel du camp accompagnera les jeunes lors des sorties. La Ville de Bromont se dégage de toute responsabilité des enfants qui arriveront après le départ pour la sortie. Le calendrier de la semaine vous sera envoyé quelques jours précédant le début de la semaine de camp.</p>
<p>Retard en fin de journée</p>	<p>Après 16h15, si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, des frais de service de garde ponctuels de 9 \$ sont exigés.</p> <p>Après 17h30, des frais de retard de 21 \$ / 15 minutes / famille sont exigés. Le paiement pour l'usage du service de garde ponctuel sera perçu sur votre carte de crédit inscrite à votre dossier de notre logiciel d'inscriptions en ligne dans les jours ou semaines suivant l'utilisation du service. Un reçu de paiement vous sera envoyé par courriel.</p> <p>Aucun paiement ne doit être fait en argent directement à la coordonnatrice du camp.</p> <hr/> <p>Si votre enfant doit quitter avant 16h, merci d'aviser la coordonnatrice le matin même.</p>
<p>Matériel</p>	<p>Votre enfant devra arriver avec un sac à dos identifié à son nom, avec le matériel suivant (SVP, veuillez identifier le matériel au nom de votre enfant) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bouteille d'eau réutilisable identifiée au nom de l'enfant 2. Lunch froid et 2 collations (sans noix ni arachide). Aucun accès à un frigo. 3. Chapeau ou casquette 4. Serviette (pour baignade et temps de dîner) 5. Maillot de bain 6. Crème solaire ► Votre enfant doit arriver au camp déjà crémé 7. Vêtements confortables 8. Une trousse de vêtements de rechange (incluant sous-vêtement) 9. Sandales de plage 10. Veste de sauvetage, au besoin (camp Nature) 11. Chasse-moustiques (camp Nature) 12. Imperméable et bottes (jours de pluie) <p>Les bijoux, les jeux électroniques et les jouets sont interdits.</p> <p>La ville de Bromont n'est pas responsable des objets perdus ou volés.</p>

<p>Baignade</p>	<p>Camp Nature La baignade est exclusive aux campeurs durant les heures de camp de jour. Un sauveteur certifié est en poste. Les enfants doivent se conformer aux règles de la plage et aux consignes de sécurité du sauveteur.</p> <p>Camp Énergique Les enfants auront accès aux jeux d'eau du Campus Germain-Désourdy.</p>
<p>Intégration des enfants vivant avec des besoins particuliers</p>	<p>Le parent dont l'enfant a un besoin particulier ou vit avec un handicap physique ou psychologique doit effectuer une demande afin de réserver les services d'un accompagnateur qui favorisera son intégration au camp.</p> <p>Inscription régulière préalable et formulaire d'évaluation des besoins à remplir et à remettre à loisirs@bromont.com, une fois l'inscription complétée. Le formulaire est disponible via bromont.net dans la section camp de jour. Date limite pour remplir le formulaire : 14 mai 2026. Une évaluation de la demande sera effectuée par les responsables des camps de jour. Une rencontre/discussion avec les parents ou tuteurs aura lieu par la suite.</p>
<p>Code de vie et conséquences</p>	<p>Les règles sont réitérées à chaque début de semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je respecte les autres et je ne dérange pas mon groupe. En tout temps, je suis fidèle aux consignes données par l'animateur. • Je fais attention aux lieux et j'utilise le matériel qui m'est prêté avec précaution. • J'utilise un langage respectueux en tout temps. • Je fais appel à l'animateur en cas de problématique ou conflit afin de prévenir les escalades de violence physique et/ou verbale. • Je laisse mes appareils électroniques ou tout objet dangereux à la maison. <p>La dérogation au Code de vie entraîne :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Avis verbal par la coordonnatrice et rencontre de suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur 2. Avis écrit au.x parent.s ou tuteur par la coordonnatrice et au besoin, rencontre de suivi avec le.s parent.s ou tuteur 3. 2e avis écrit au.x parent.s ou tuteur par la coordonnatrice, exclusion d'une journée et rencontre de suivi avec le.s parent.s ou tuteur 4. 3e avis écrit au.x parent.s ou tuteur par la coordonnatrice, exclusion de 3 à 5 jours et rencontre de suivi avec le.s parent.s ou tuteur 5. Renvoi <p>Selon un contexte exceptionnel, certaines modifications pourraient être apportées à l'ordre des interventions. La Ville de Bromont peut mettre fin au contrat de service avec l'enfant dont la conduite rend impossible sa fréquentation au camp compte tenu des obligations d'encadrement. La Ville se réserve le droit de passer d'un avis verbal au renvoi, selon la gravité de la situation.</p>
<p>Distribution des médicaments</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Aucun médicament</u> doit se retrouver en possession de l'enfant en camp de jour ni dans sa boîte à lunch. • Si votre enfant doit prendre un médicament au camp de jour, veuillez communiquer avec la coordonnatrice du camp pour connaître la procédure à suivre.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les auto-injecteurs et les pompes pour l'asthme ne sont pas considérés comme des médicaments, mais plutôt comme des aides essentielles à la vie. Il est donc recommandé que l'enfant garde son auto-injecteur sur lui, dans un sac banane ou un autre sac approprié. Dans certains cas, l'animateur peut en être responsable, selon ce qui aura été convenu avec l'équipe de coordination. Pour ce qui est de la pompe pour l'asthme, il est préférable qu'elle soit rangée dans le sac à dos ou la boîte à lunch de l'enfant. 		
Santé de votre enfant	Si des modifications concernant l'état de santé de votre enfant surviennent avant ou pendant les camps de jour, je m'engage à transmettre l'information à la responsable du camp de jour.		
Programmation hebdomadaire	La programmation est élaborée selon une thématique estivale et plusieurs sous-thèmes : jeux, chants, activités aquatiques, activités sportives, excursions, ateliers créatifs et grand jeu. Dîner et jeux libres (11h30 à 13h).	La programmation est élaborée selon une thématique estivale. Une activité spéciale ou une sortie est prévue chaque semaine. Certaines sorties se font à vélo, donc le vélo et le casque sont obligatoires pour ces journées. L'horaire vous sera transmis à l'avance pour savoir à quelle journée votre enfant en aura de besoin. Dîner et jeux libres (11h30 à 13h).	La programmation est élaborée en fonction d'une thématique pour chaque semaine. Pendant l'été, l'exploration de l'art sous plusieurs formes et le développement de la créativité seront au menu. Dîner et jeux libres (11h30 à 13h).
Tarif de camp	<p style="text-align: center;">Camp Nature</p> <p>Résidents (activités spéciales incluses)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 98 \$ par semaine (5 jours*) • Rabais pour enfant d'une même famille : 20 % pour le 2^e enfant, 30 % pour le 3^e enfant, et gratuit pour le 4^e enfant <p>Non-résidents (activités spéciales incluses)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 128 \$ par semaine (5 jours*), par enfant (aucun rabais pour l'inscription de plus d'un enfant) 	<p style="text-align: center;">Camp Énergique</p> <p>Résidents (activités spéciales incluses)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 138 \$ par semaine (5 jours*) • Rabais pour enfant d'une même famille : 20 % pour le 2^e enfant, 30 % pour le 3^e enfant, et gratuit pour le 4^e enfant <p>Non-résidents (activités spéciales incluses)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 168 \$ par semaine (5 jours*), par enfant (aucun rabais pour l'inscription de plus d'un enfant) 	<p style="text-align: center;">Camp Créatif</p> <p>Résidents (activités spéciales incluses)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 138 \$ par semaine (5 jours*) • Rabais pour enfant d'une même famille : 20 % pour le 2^e enfant, 30 % pour le 3^e enfant, et gratuit pour le 4^e enfant <p>Non-résidents (activités spéciales incluses)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 168 \$ par semaine (5 jours*), par enfant (aucun rabais pour l'inscription de plus d'un enfant)
	<p>*La première semaine de camp comptera seulement deux jours (25 et 26 juin). Les frais d'inscription, calculés au prorata pour deux jours :</p> <p>Résidents : 39.20 \$ Non-résidents : 51.20 \$</p>	<p>*La première semaine de camp comptera seulement deux jours (25 et 26 juin). Les frais d'inscription, calculés au prorata pour deux jours :</p> <p>Résidents : 55.20 \$ Non-résidents : 67.20 \$</p>	<p>*La première semaine de camp comptera seulement deux jours (25 et 26 juin). Les frais d'inscription, calculés au prorata pour deux jours :</p> <p>Résidents : 55.20 \$ Non-résidents : 67.20 \$</p>

<p>Tarif service de garde (Résidents et non-résidents)</p>	<p>Camp Nature, Énergique et Créatif</p> <p>Heures du service de garde :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AM de 7 h 30 à 9 h • PM de 16 h à 17 h 30 <p>Tarif à la semaine (incluant AM et PM) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 42 \$ / semaine** (inclus AM et PM) <p>Nouveauté 2026 : l'inscription au service de garde comprend désormais le service du matin et du soir.</p> <p>Service de garde ponctuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 \$ / période / enfant <p>**La première semaine de camp comptera seulement deux jours (25 et 26 juin). Les frais d'inscription, calculés au prorata pour deux jours :</p> <p>Résidents et non-résidents : 16.80 \$</p>
<p>Frais de retard</p>	<p>Frais de retard après les heures de fermeture : 21 \$ / 15 minutes / famille (résidents et non-résidents)</p>
<p>Politique de paiement</p>	<p>Paiements par carte de crédit, chèque et argent comptant. Pour payer par chèque ou argent comptant, vous devez contacter la Direction relation avec la communauté et expérience citoyenne. Paiement lors de l'inscription pour officialiser la réservation.</p> <p>Modalités de paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possible de faire 1 seul versement en tout temps • Inscriptions du 8 avril au 5 mai : possibilité de 3 versements mensuels • Inscriptions du 6 mai au 21 juin : possibilité de 2 versements mensuels • Inscriptions du 22 juin au 6 août : 1 seul versement possible <p>Pour une facture de 178 \$ et moins, un seul versement est possible.</p>
<p>Politique d'annulation et remboursement</p>	<p>Jusqu'au 31 mai 2026, sur réception d'une demande écrite d'annulation, les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés après déduction d'un frais d'annulation de 15 % par enfant. Les frais de service de garde seront remboursés en totalité.</p> <p>Du 1er au 18 juin 2026, sur réception d'une demande écrite d'annulation, les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés après déduction d'un frais d'annulation de 50 % par enfant. Les frais de service de garde seront remboursés en totalité.</p> <p>Dès le 19 juin 2026, sur réception d'une demande écrite d'annulation, les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés après déduction d'un frais d'annulation de 75 % par enfant. Les frais de service de garde seront remboursés en totalité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En autant que les demandes d'annulation de service de garde et de semaines de camps soient reçues au plus tard le mercredi précédent la semaine à annuler. • Il n'y aura aucun remboursement des frais d'inscription au camp de jour pour toutes demandes d'annulation reçues à partir du jeudi précédent la semaine à annuler. • Les remboursements sont possibles seulement pour des semaines complètes. Il n'y a aucune possibilité de rembourser à la journée.

	<p>En tout temps, une modification de l'inscription (échange de semaines) est possible si la capacité d'accueil maximale n'est pas atteinte, et ce, sans frais supplémentaires.</p> <p>Exception : pour une raison de santé, les journées et les semaines non consommées seront remboursées sur présentation d'un billet médical. Des frais d'annulation de 15 % par enfant s'appliqueront.</p>
<p>Communication hebdomadaire</p>	<p>Un courriel sera envoyé à tous les parents la semaine précédant chaque semaine de camp. Toutes les informations relatives à la programmation de la semaine à venir vous seront transmises via ce courriel.</p> <p>Pour recevoir les courriels des camps, vous devez faire les étapes suivantes dans le dossier Sport-Plus de chaque enfant :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans l'onglet « Ma famille », cliquer sur le « dossier » de l'enfant 2. Cochez l'option « j'accepte que vous communiquiez avec moi par courriel concernant des activités auxquelles je suis inscrit(e) » 3. Cochez l'option « j'accepte que vous communiquiez avec moi par courriel concernant des informations importantes/urgences seulement » 4. Puis, vous devez vous assurer que l'adresse courriel, où vous souhaitez recevoir les informations des camps, soit indiquée dans le dossier de chaque enfant inscrit aux camps de jour. 5. Cliquez ici pour accéder à votre compte Sport-Plus : https://www.sport-plus-online.com/PrmsMVC/?VirId=35&ArrId=63
<p>Communication hebdomadaire</p>	
<p>Communication avec les camps</p>	<p>Pour des questions concernant les camps de jour, contactez la coordonnatrice du camp de jour en question (coordonnées ci-bas).</p> <p>Pour communiquer avec l'animateur de votre enfant pendant les semaines de camp, veuillez tout d'abord contacter la coordonnatrice qui se chargera ensuite de faire le lien auprès de l'animateur.</p>
<p>Coordonnées</p>	<p>L'Énergique : camp_energique@bromont.com / 450 405-2376</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gabrielle Vertefeuille (Akita), coordonnatrice • Damien Bunod (Chopin), coordonnateur-adjoint <p>Le Nature : camp_nature@bromont.com / 450 522-4348</p> <ul style="list-style-type: none"> • Océanne Daigle (H2O), coordonnatrice • Zophia Villeneuve (Gizmo), coordonnatrice-adjointe <p>Le Créatif : camp_creatif@bromont.com / 450-521-6579</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations à venir <p>Direction relation avec la communauté et expérience citoyenne de la Ville de Bromont (DRCEC) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • loisirs@bromont.com, 450 534-4414

